

## DEUXIEME MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME D'HOMBLEUX

La Communauté de Communes de l'Est de la Somme informe qu'elle engage, par délibération du 26 juin 2017, une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Hombleux. Cette procédure concerne la suppression de l'emplacement réservé n°2.

Le dossier technique sera consultable au siège de la Communauté de Communes, 2 bis rue de Péronne à Ham, et à la mairie d'Hombleux, 3 rue de l'église, aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site internet de la Communauté de Communes : [www.estdelasomme.fr](http://www.estdelasomme.fr) rubrique Actualités et sur le site d'Hombleux : [www.hombleux.fr](http://www.hombleux.fr). La population est invitée à faire part de ses éventuelles remarques sur les registres d'observations mis à sa disposition ou par mail à l'adresse suivante : [amenagement@lepayshamois.com](mailto:amenagement@lepayshamois.com), du 1<sup>er</sup> août au 15 septembre 2017 inclus.